



Délibération n°2024-131

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 9 juillet 2024
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 28
Nombre de délégués votants : 31

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 18 juillet 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, Mme CLAVIER Hélène, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. GARROcq Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, Mme POUYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

Absents ou excusés : Mme BARRAQUE Anne-Marie, M. CACHELOU Yoann, M. CARREY Daniel, M. LEGLISE Vincent, M. PARIS Rémi

Pouvoirs : Mme BARRAQUE Anne-Marie donne pouvoir à M. LABERNADIE Patrick
M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul
M. PARIS Rémi donne pouvoir à Mme MOULAT Monique

Secrétaire de séance : Mme LAHOURATATE Nicole

OBJET : MONTAGNE BEARNAISE : ELABORATION D'UN SCHEMA D'ACCUEIL ET D'AMENAGEMENT DES AIRES DE CAMPING-CARS ET DE VANS AMENAGES

RAPPORTEUR : Jean-Louis BARBAN, Délégué Communautaire

Cette action entre dans le plan d'actions 2024 de la convention de partenariat Montagne béarnaise entre les trois Communautés de Communes de la Vallée d'Ossau, du Pays de Nay et du Haut-Béarn. Une délibération a été prise à cet effet lors d'un précédent conseil communautaire.

Depuis plusieurs années la pratique du camping-car ne cesse de se développer. Elle représente désormais un enjeu touristique et économique significatif pour de nombreux territoires. La fréquentation n'est plus uniquement limitée à la seule période estivale et les difficultés se manifestent des vacances de printemps jusqu'aux vacances d'automne tout en conservant un pic de fréquentation pendant les deux mois d'été et aux vacances d'hiver sur les stations de ski.

Ce développement important du tourisme en camping-car et également en vans, en camion aménagé a mis en évidence la problématique de leur accueil et de leur stationnement.

Un premier schéma avait été réalisé en 2010 par les Communautés de Communes de la Vallée d'Ossau et du Haut-Béarn. Pour intégrer le Pays de Nay et faire face aux problématiques rencontrées par certaines communes, il convient de l'actualiser et d'intégrer la problématique des vans aménagés au regard de l'évolution significative rencontrée ces dernières années en la matière.

L'Atelier des Territoires sur les mobilités touristiques en vallée d'Ossau réalisé en 2023 a également mis en évidence la nécessité de travailler cette organisation à l'échelle élargie de la Montagne béarnaise.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de chaque communauté de communes de permettre l'accès à la montagne pour tous tout en s'assurant de l'acceptabilité du développement touristique par l'ensemble des habitants et de limiter les conflits d'usage et les impacts environnementaux et paysagers. Il s'agit de développer un accueil de qualité tout en préservant le patrimoine culturel et naturel exceptionnel mais également fragile de la Montagne.

Enfin, l'objectif est aussi de prolonger la durée des séjours, de favoriser l'itinérance entre les trois communautés de communes et de favoriser les retombées économiques sur les territoires.

Cette étude doit permettre de :

- donner aux acteurs locaux des références concernant le marché européen et national et des éléments de contexte sur les attentes des camping-caristes et vans,
- faire un benchmark des réponses apportées par d'autres territoires dont les territoires voisins,
- établir une analyse fine de l'existant en Montagne béarnaise : forces et faiblesses du territoire, cartographie qualifiée des usages et de l'offre...,
- au regard des constats partagés, accompagner les collectivités à définir leur politique d'accueil des camping-cars et vans,
- proposer un schéma qui sera partagé et qui se déclinera en programme d'actions adapté et opérationnel.

L'étude est estimée à 38 940 € TTC. Et, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Banque des territoires (Dispositif PAMi) : 19 469 €
- Région Nouvelle Aquitaine (Dispositif ACTT) : 10 000 €
- Communautés de communes : 9 471 € répartis comme suit :
 - Vallée d'Ossau : 3157 €
 - Haut Béarn : 3157 €
 - Pays de Nay : 3157 €.

Cette dépense est inscrite au budget primitif 2024 du budget principal, dans la section fonctionnement.

Le rapport entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**,

VALIDE l'action présentée ;

VALIDE le plan de financement prévisionnel présenté ;

DESIGNE la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau comme porteuse de l'étude ;

AUTORISE le Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau à signer les actes et pièces relatives à ce dossier ;

ADOpte le présent rapport.

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

